



/

Déclaration de travaux **DT**

Ce document est à introduire au moins 10 jours avant le début des travaux.
Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention de l'autorisation écrite de l'administration communale.

Conformément à l'article 85 du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites.

Informations sur le/la déclarant.e

Nom :

Prénom :

Société :

Matricule :

N° TVA :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Tél. privé :

Tél. prof. :

E-mail :

Propriétaire

identique déclarant.e

Nom :

Prénom :

Société :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Tél. privé :

Tél. prof. :

E-mail :

Lieu des travaux

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Nature des travaux

Travaux d'entretien, de réparation, et de remplacement des aménagements extérieurs (drainage périphérique et étanchéité inclus)

Réfection de façade, **sans isolation** et indication de la ou les teinte.s de façade :

Teinte.s NCS :

Réfection de façade existante **avec isolation** et indication de la ou les teinte.s de façade :

Teinte.s NCS :

Remplacement de porte.s, fenêtre.s extérieure.s

Remplacement de revêtement de la toiture et/ou ferblanterie avec indication des matériaux et teintes :

Montage et transformation de l'installation de chauffage à pompe à chaleur

Travaux de démolition d'un volume inférieur à 50m³ (hors dépendance garage)

Nature de la démolition :

Construction de dépendance (serre, abri de jardin ou de toute autre dépendance similaire, hors dépendance carport et garage) d'une surface construite brute de maximum 20m²

Réalisation de clôture (hors clôture naturelle arbre-arbuste-haie)

Installation d'auvent, marquise

Installation d'antenne parabolique, de climatisation, d'équipement technique fixe

Documents fournis (1 seul exemplaire papier requis)

Plan signé par le.la déclarant.e comportant au moins les distances par rapport aux limites séparatives

Représentation schématique signée par le.la déclarant.e comportant les dimensions longueur-largeur-hauteur

Certificat de performance énergétique (projet), y compris les calculs et les annexes

Autre (facultatif pour une meilleure compréhension) :

Une déclaration de travaux ne dispense nullement le/la déclarant.e de se conformer aux prescriptions réglementaires en vigueur. Le/la maître d'ouvrage doit scrupuleusement respecter les dispositions du règlement sur les bâtisses, du plan d'aménagement général, du plan d'aménagement particulier et de toutes autres dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le/la déclarant.e déclare avoir lu, accepté et être en connaissance des différentes prescriptions réglementaires en vigueur au niveau communal et s'engage à scrupuleusement les respecter.

Mention « lu et accepté », date et signature du/de la déclarant.e :

Lieu & date :

Signature

Le présent formulaire est à envoyer à Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT.



Formular auf DE



EN form



Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Déclaration de travaux ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPd) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande « Déclaration de travaux ».